

ANNEXE NO. 1.

D. Etes-vous bien sûr de cela?—R. Oui, pas avant les deux années qui viennent de s'écouler.

D. S'est-il présenté lui-même à vous, ou s'il vous a été présenté?—R. Je ne suis pas bien sûr s'il s'est présenté lui-même à moi, ou s'il m'a été présenté. Je n'en suis pas certain.

D. Essayez de vous rappeler?—R. Je ne crois pas qu'il m'ait été présenté, je pense qu'il est venu à mon bureau.

D. Vous a-t-il dit que quelqu'un lui avait conseillé d'aller vous voir?—R. Voilà une chose difficile à se rappeler puisque cette entrevue a eu lieu il y a deux ans.

D. Vous êtes un homme d'affaires. Voilà la première entrevue que vous ayez jamais eue avec cet homme. Vous ne connaissiez pas du tout ce dernier ou vous le connaissiez très peu. Quand il est allé vous voir, comment a-t-il engagé la conversation avec vous? A-t-il dit, "M. O'Gilvie, M. un tel ou un tel m'a demandé de venir vous voir au sujet d'achat de marchandises," et si oui, qui était ce monsieur?—R. Je ne pense pas qu'il ait dit cela. Je ne pense pas me tromper en disant que M. Robert Reid m'avait déjà parlé de la *Munroe Commission Co.* Il m'avait dit, "Si vous pouvez leur donner une commande au prix que vous paieriez à tout autre, je n'y vois pas d'objection". Il n'a pas mentionné le nom de John O'Gorman, il n'a parlé que de la *Munroe Commission Co.*

D. Après qu'il vous eut dit cela, vous êtes-vous enquis de la *Munroe Commission Co.*?—R. Non.

D. L'avez-vous jamais fait?—R. Non.

D. Dans le but de trouver quelles sont leurs affaires?—R. J'ai fait des recherches jusqu'au point d'aller à leur place d'affaires, à Toronto. Je sais que ce sont des agents à commission.

D. C'est là leur commerce ordinaire, où demeurent ils?—R. Rue Court 2.

D. Y ont-ils des entrepôts?—R. Non, ce sont des agents à commission.

D. Avez-vous quelquefois cherché à savoir quelle sorte de compagnie c'était, et quand elle avait été formée?—R. Non, monsieur.

D. Avez-vous fait quelque enquête à ce sujet?—R. Non.

D. Vous seriez surpris d'apprendre qu'il n'y a eu de compagnie de ce nom que plusieurs mois après que vous avez traité avec elle?—R. Non, ça ne ferait pas de différence en autant que nous avons eu les marchandises au prix exact.

D. Savez-vous comment est constituée cette compagnie?—R. Non, je ne le sais pas.

D. Vous avez parlé de M. O'Gorman comme son représentant?—R. Oui.

D. Savez-vous que John O'Gorman et un commis du nom de Charles Ross Munroe constituent la compagnie?—R. Je ne connais la composition d'aucune compagnie avec laquelle je traite.

D. Je pensais que vous découvririez quelque chose touchant la composition de cette compagnie?—R. Je n'ai aucun renseignement à leur sujet.

D. J'ai su officiellement ici que cette compagnie a été formée—la formation en a été anti-datée afin de servir à l'entrevue avec vous—vers le 30 mars 1906. Elle est constituée de John O'Gorman et de C. R. Munroe. Autant que je sache C. R. Munroe est un commis de Toronto.

L'Honorable MR. FIELDING s'est objecté.

R. J'ai vu une lettre plusieurs mois avant cela, j'ai vu des entêtes de lettres portant le nom de *Munroe Commission Company* plusieurs mois avant cela, avant que j'eusse traité avec eux.

D. Ils déclarent, en demandant d'être constitués en compagnie qu'ils font affaires depuis le mois de septembre précédent. Ils sont allés vous trouver quelques semaines seulement après avoir commencé leurs affaires?—R. Je ne connais rien de cela.

D. Pourquoi'il en soit, vous ne savez pas comment est constituée la compagnie?—R. Non, je ne sais rien de cela.

D. Quand M. O'Gorman est allé vous voir, lui avez-vous demandé ce qu'il